

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Août 2012

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, YVORA, LASSALLE, TOUYA,
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, ADOUE, LESGARDS, EXPERT.

Excusés : Mrs RIU et SOMERVILLE.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

***Point sécurité salle des fêtes.**

Suite au passage de la commission de sécurité dans la salle des fêtes, quelques travaux d'électricité et de plomberie sont nécessaires. Le conseil municipal demande à la commission Bâtiments que ces travaux soient réalisés rapidement.

***Demande de Mr et Mme Dupla Alain.**

Mr Dupla a signalé à la mairie deux ornières importantes sur le chemin de la « Hountasse ». Le conseil a demandé à MACS de les combler. De son côté, la commune ayant du caillou en stock, il sera mis à disposition pour combler les trous du chemin non goudronné.

***Travaux espace cinéraire.**

La commission Cimetière a proposé les devis avec différentes variantes au conseil. Ce dernier retient les offres suivantes :

- aménagement d'une nouvelle allée latérale, drainage du fond de l'allée centrale, décapage du sol en vue de l'aménagement d'un espace cinéraire : Entreprise DANGUIN David.
- implantation d'un caveau provisoire et implantation de 10 cavurnes : Ets BOUSQUET.

Le chiffrage d'une stèle et d'un banc en granit est en cours.

***Travaux dans les barthes.**

La mairie a eu un accord verbal de la DDTM pour réparer les berges du ruisseau mais elle souhaite attendre un courrier confirmant cet accord avant d'entreprendre les réparations.

Le ruisseau a débordé durant des mois dans les barthes bien que les chasseurs aient tenté de le contenir. Le Conseil Général est d'accord pour installer une buse côté nord de la barthe dans la digue, cela permettra d'évacuer le trop plein restant dans la barthe et freiner ainsi la jussie.

Les Gardes-Nature se sont rendus dans les barthes et ont rappelé la présence de plantes rares autour de certaines tonnes, il faut donc leur demander l'autorisation pour effectuer des travaux.

***Point sur le pôle médico commercial.**

La commission d'appels d'offres procédera le 20 août à l'ouverture des offres reçues pour la construction du bâtiment.

***Concours chevaux 2012.**

Le concours de chevaux se déroulera le dimanche 23 septembre 2012 à partir de 10h, le même jour que le vide grenier.

***Festiv'Adour.**

Les organisateurs souhaitent remercier et féliciter tous les bénévoles qui ont œuvré aux différentes journées et permis ainsi de voir la fréquentation et le succès augmenter. Le conseil municipal confirme la participation financière de la commune validée lors d'un précédent conseil, pour un montant de 1000 €.

***Droit de préemption Urbain Section E n° 424.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

***Contribution Commune/EPFL 2012.**

Contribution de MACS à l'Etablissement Public Local ' LANDES FONCIER ' – Contribution de la commune à MACS – Convention MACS-COMMUNES

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

- D'approuver le projet de convention à intervenir entre MACS et la commune de SAUBUSSE pour une contribution 2012 d'un montant de 827,44 euros.
- D'autoriser Mr le Maire à signer cette convention et d'en poursuivre l'exécution,
- De verser cette somme à la communauté dans les deux mois au plus tard qui suivent l'émission du titre.

***Participation communale voyage scolaire à l'Abbaye d'Arthous.**

La coopérative scolaire a reçu et réglé la facture du voyage à Hastingues auquel ont participé deux classes. Le conseil donne son accord pour verser sa participation financière comme convenu pour un montant de 508.37 €.

***Locations prairies communales.**

Suite à une ancienne erreur administrative, certains baux n'ont pas été enregistrés. Les titulaires de ces baux vont être à nouveau recensés, un courrier de la mairie les informera de la démarche à effectuer.

***Devis électricité école.**

Parmi les divers travaux à envisager à l'école, figurent des installations complémentaires électriques et informatiques. Le conseil souhaite attendre que MACS installe comme il est prévu, la fibre optique à l'école, et refaire un point ensuite sur les besoins réels afin d'éviter des frais inutiles.

Le conseil valide la mise en place de deux volets roulants électriques pour remplacer les rideaux de la Classe TBI. L'achat de mobilier et matériels de sport choisi par les enseignantes, a été validé. De nombreux travaux d'entretien sont en cours de réalisation par le personnel communal Denis et Jean-Michel. L'extension du préau est à l'étude, il faut soumettre le plan à l'ABF. Un point d'eau sera amené à la 5^{ème} classe avant de procéder au goudronnage de la cour d'école. Une demande de subvention auprès du Conseil Général et de MACS a été faite.

***Correspondant tempête.**

Ce point est reporté au prochain conseil.

***Divers.**

- Le conseil donne son accord pour que la commune participe pour ¼, ou 1/5^{ème} (selon le nombre de communes utilisatrices) au financement de l'achat de matériel servant à éradiquer les frelons asiatiques. Le montant de l'achat s'élève à 368 € à répartir entre les communes intéressées.

-Un donateur a laissé à la mairie un don de 100 € destiné aux personnes dans le besoin. Le conseil décide d'octroyer cette somme au C.C.A.S

-Le conseil félicite Mlle Lanardonne pour l'obtention de la médaille d'argent d'Honneur du Travail.

-ERDF a confirmé l'enlèvement de l'alimentation électrique à la 'Coccinelle' avant le 31 août. Les travaux de démolition pourront démarrer en septembre.

-Le conseil donne son accord à l'Entreprise Sangla pour réparer les dégâts occasionnés par un camion sur le mur et l'avant toit de la mairie. Les frais sont pris en charge par l'assurance du véhicule responsable.

-Mr le maire demande à la commission bâtiments d'installer d'urgence une rampe d'accessibilité qui était prévue à l'entrée du Syndicat d'Initiative.

-Mr le maire a reçu la lettre de démission du président et du bureau du Foyer des Jeunes ainsi que le dossier complet comprenant les comptes et rapports d'activités. Ce dernier est remis provisoirement à Pierre Courty, président de la commission Associations et Jeunesse. Les jeunes sibusates souhaitant reprendre la présidence du bureau doivent s'adresser à Mr Courty.

***Les rendez-vous du mois ***

-Mercredi 29 août : Finales Tournoi Basco Landais à partir de 19h.

-FESTIV'ADOUR : Vendredi 21 septembre : St Martin de Hinx : CONCERT avec Claire Danlalune.

-Dimanche 23 septembre : Vide grenier et Concours de Chevaux